

PAR COURRIEL

Québec, le 19 septembre 2025



N/Réf. : DA15-20250831

Objet : Demande d'accès à l'information



La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 31 août 2025 qui se lit comme suit :

« [J]e désire obtenir les réponses de votre ministère aux courriels du 6 février 2025 et du 10 juin 2025 du Conseil exécutif. Ces deux courriels du Conseil exécutif sont reproduits intégralement aux pages deux et trois du présent document. »

Nous vous transmettons donc une copie des documents détenus par le Ministère concernant votre demande dont la communication est conforme aux dispositions de la Loi.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la Loi, certaines informations ne vous sont pas communiquées étant donné qu'elles sont visées par des restrictions prévues par la Loi. En ce sens, nous appuyons notre décision sur les articles suivants :

- L'article 37, selon lequel « un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation fait depuis moins de dix ans, par un de ses membres (...) dans l'exercice de [ses] fonctions. » ;
- L'article 39 : qui souligne que « un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours (...) ».

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

[Citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec](#)

...2

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos salutations distinguées,

La responsable de l'accès aux documents



Marylaine Chaussé

De : [Chaussé, Marylaine](#)
À : [Christine Duguay](#)
Cc : [Patrick Dubé](#); [Lapointe, Manon](#)
Objet : RE: Allègement de la bureaucratie
Date : 14 février 2025 17:29:00

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions relativement à l'allègement de la bureaucratie au ministère de la Langue française (MLF).

1. Depuis 2018, quelles ont été les réalisations de votre ministère et des organismes sous sa responsabilité pour :

- **Réduire les effectifs**

Le MLF a réussi à se conformer à l'exigence du Conseil du trésor de créer le Ministère sans ajout d'effectifs administratifs, contribuant ainsi aux efforts d'efficacité du gouvernement en matière d'effectifs.

- **Alléger la bureaucratie**

Application de la Charte de la langue française

Directives des organismes de l'Administration

Les organismes de l'Administration auxquels s'applique la Politique linguistique de l'État (PLE) doivent rédiger une directive précisant la nature des situations dans lesquelles ils entendent utiliser une autre langue que le français. Un outil d'aide à la rédaction de la directive sous forme de formulaire web a été élaboré et mis à la disposition des organismes de l'Administration afin de les soutenir dans la réalisation de leur obligation et pour faciliter la révision de la directive prévue tous les cinq ans.

- **Offrir des services publics plus efficaces**

Application de la Charte de la langue française

-
Validation des statuts

En vertu de la Charte de la langue française, les organismes de l'Administration doivent, dans leurs communications avec une personne physique, vérifier si cette personne est visée par l'une des exceptions pour pouvoir utiliser une autre langue que le français ou pour utiliser une autre langue en plus du français. Pour valider cette faculté, il a été autorisé que les organismes de l'Administration demandent aux personnes physiques d'attester de bonne foi leur appartenance à l'un des groupes visés par les exceptions à titre de moyen de vérification.

2. Un minimum de deux gestes qui pourraient être mis en place dès 2025-2026 pour atteindre les objectifs énumérés ci-haut et qui permettraient de générer des économies substantielles. Pour chaque geste, veuillez indiquer les impacts attendus (économies, réduction d'ETC, etc.).

[Redacted signature block]

Cordialement,

Marylaine Chaussé

Secrétaire générale et directrice du bureau de la sous-ministre

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Cellulaire : (418) 558-8732

marylaine.chausse@mlf.gouv.qc.ca

De : Christine Duguay <Christine.Duguay@mce.gouv.qc.ca> **De la part de** David Bahan

Envoyé : 6 février 2025 16:47

A : Alain Sans Cartier <alain.sanscartier@mri.gouv.qc.ca>; Anne Racine <anne.racine@mrnf.gouv.qc.ca>; Laberge, Annick <Annick.Laberge@mess.gouv.qc.ca>; Bernard Verret <bernard.verret@mapaq.gouv.qc.ca>; Brigitte Pelletier <Brigitte.Pelletier@mce.gouv.qc.ca>; Carl Lessard <Carl.Lessard@mce.gouv.qc.ca>; Carole Arav <carole.arav@education.gouv.qc.ca>; daniel.desharnais <daniel.desharnais@mce.gouv.qc.ca>; Daniel Paré <daniel.pare@msss.gouv.qc.ca>; David Bahan <David.Bahan@mce.gouv.qc.ca>; Frédéric Guay <frederic.guay@transports.gouv.qc.ca>; Geneviève Moisan <Genevieve.Moisan@mce.gouv.qc.ca>; Merizzi, Isabelle (BSM) <Isabelle.Merizzi@travail.gouv.qc.ca>; Jessy Baron <jessy.baron@tourisme.gouv.qc.ca>; Jonathan Gignac <jonathan.gignac@economie.gouv.qc.ca>; Josée De Bellefeuille <Josee.DeBellefeuille@mce.gouv.qc.ca>; Julie Bissonnette <julie.bissonnette@mce.gouv.qc.ca>; Gingras, Julie <julie.gingras@finances.gouv.qc.ca>; Blackburn,

Julie <julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>; Champagne, Juliette
<Juliette.Champagne@mlf.gouv.qc.ca>; karine.dumont <karine.dumont@mifi.gouv.qc.ca>; Marc
Croteau <marc.croteau@msh.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Lizotte <marie-josee.lizotte@environnement.gouv.qc.ca>; Michel Léveillé <Michel.Leveille@mce.gouv.qc.ca>;
Nathalie Verge <nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca>; Paradis, Nicolas
<Nicolas.Paradis@mamh.gouv.qc.ca>; Patrick Dubé <patrick.dube@sct.gouv.qc.ca>; Patrick Lahaie
<Patrick.Lahaie@mce.gouv.qc.ca>; Paule De Blois <paule.deblois@mes.gouv.qc.ca>; Pierre Côté
<Pierre.Cote@mce.gouv.qc.ca>; Pierre E. Rodrigue <Pierre.Rodrigue@mce.gouv.qc.ca>; Stéphane
Dolbec <Stephane.Dolbec@mce.gouv.qc.ca>; Le Bouyonnec, Stéphane
<Stephane.LeBouyonnec@mcn.gouv.qc.ca>; Yan Paquette <yan.paquette@justice.gouv.qc.ca>
Cc : Christine Duguay <Christine.Duguay@mce.gouv.qc.ca>; Julie Harvey
<Julie.Harvey@mce.gouv.qc.ca>

Objet : Allègement de la bureaucratie



Bonjour,

En lien avec notre discussion de ce matin au Forum des sous-ministres, votre collaboration est requise afin d'identifier des mesures significatives afin de réduire la bureaucratie et accroître l'efficacité de l'État. À cet effet, d'ici le 14 février, veuillez m'indiquer :

1 - Depuis 2018, quelles ont été les réalisations de votre ministère et des organismes sous sa responsabilité pour :

- Réduire les effectifs;
- Alléger la bureaucratie;
- Offrir des services publics plus efficaces.

2 - Un minimum de deux gestes qui pourraient être mis en place dès 2025-2026 pour atteindre les objectifs énumérés ci-haut et qui permettraient de générer des économies substantielles. Pour chaque geste, veuillez indiquer les impacts attendus (économies, réduction d'ETC, etc.).

Je vous remercie de votre collaboration.

Bonne fin de journée

Christine Duguay pour :

David Bahan

Secrétaire général et greffier
du Conseil exécutif

Bureau du secrétaire général

Ministère du Conseil exécutif
835, boul. René-Lévesque Est, bureau 2.12
Québec (Québec) G1A 1B4

-

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

De : [Chaussé, Marylaine](#)
À : [Christine Duguay](#)
Cc : [Champagne, Juliette](#)
Objet : TR: Demande de présentation lors de votre rencontre d'évaluation annuelle - plan de réduction d'ETC
Date : 26 juin 2025 16:33:01
Pièces jointes : [REDACTED]
Importance : Haute

Christine,

En prévision de la rencontre entre Mme Juliette Champagne et M. Bahan, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le plan de réduction des ETC pour le ministère de la Langue française.

Cordialement,

Marylaine Chaussé

Secrétaire générale, directrice du bureau de la sous-ministre
et responsable de l'audit interne

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418 558-8732

marylaine.chausse@mlf.gouv.qc.ca

De : Christine Duguay <Christine.Duguay@mce.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 juin 2025 16:56

À : Alain Sans Cartier <alain.sanscartier@mri.gouv.qc.ca>; Anne Racine <anne.racine@mrnf.gouv.qc.ca>; Laberge, Annick <Annick.Laberge@mess.gouv.qc.ca>; Bernard Verret <bernard.verret@mapaq.gouv.qc.ca>; carole.arav@education.gouv.qc.ca; Daniel Paré <daniel.pare@msss.gouv.qc.ca>; Frédéric Guay <frederic.guay@transports.gouv.qc.ca>; Merizzi, Isabelle (BSM) <Isabelle.Merizzi@travail.gouv.qc.ca>; Jessy Baron <jessy.baron@tourisme.gouv.qc.ca>; Gingras, Julie <julie.gingras@finances.gouv.qc.ca>; Blackburn, Julie <julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>; Champagne, Juliette <Juliette.Champagne@mlf.gouv.qc.ca>; karine.dumont <karine.dumont@mifi.gouv.qc.ca>; Marc Croteau <marc.croteau@mcp.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Lizotte <marie-josee.lizotte@environnement.gouv.qc.ca>; Mathieu Gervais <mathieu.gervais@economie.gouv.qc.ca>; Nathalie Verge <nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca>; Paradis, Nicolas <Nicolas.Paradis@mamh.gouv.qc.ca>; Patrick Dubé <patrick.dube@sct.gouv.qc.ca>; Paule De Blois <paule.deblois@mes.gouv.qc.ca>; Le Bouyonnec, Stéphane <Stephane.LeBouyonnec@mcn.gouv.qc.ca>; Yan Paquette <yan.paquette@justice.gouv.qc.ca>

Cc : David Bahan <David.Bahan@mce.gouv.qc.ca>; Bernard, Stéphanie <Stephanie.Bernard@mfa.gouv.qc.ca>; Chantal Matte <chantal.matte@environnement.gouv.qc.ca>; Élisabeth Dufour <elisabeth.dufour@mes.gouv.qc.ca>; Geneviève Bourgoing <genevieve.bourgoing@mri.gouv.qc.ca>; Grace Ndjaboue <grace.ndjaboue@education.gouv.qc.ca>; Isabelle Groleau <isabelle.groleau@mcp.gouv.qc.ca>; 'isabelle.giroux@mrnf.gouv.qc.ca' <Isabelle.Giroux@mrnf.gouv.qc.ca>; josee.labbe2@mapaq.gouv.qc.ca; Julienne Gladys Pouani Foze <julienne Gladys.pouanifoze@mifi.gouv.qc.ca>; Dumoulin, Karine <Karine.Dumoulin@mess.gouv.qc.ca>; Lucie Martin <lucie.martin@sct.gouv.qc.ca>; Lapointe,

Manon <Manon.Lapointe@mlf.gouv.qc.ca>; Marie-Christine Cool <marie-christine.cool@justice.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lessard <marie-claude.lessard@msss.gouv.qc.ca>; Martine Chales <martine.chales@mcc.gouv.qc.ca>; Émond-Turcotte, Maude <Maude.Emond-Turcotte@mamh.gouv.qc.ca>; Mélanie Marois <Melanie.Marois@economie.gouv.qc.ca>; Mylène Désilets <mylene.desilets@tourisme.gouv.qc.ca>; Sophie Rousseau <sophie.rousseau2@transports.gouv.qc.ca>; Sophie Roy <sophie.roy@finances.gouv.qc.ca>; Duquet, Sylvie (BSM) <Sylvie.Duquet@travail.gouv.qc.ca>; Joachim, Yveline <Yveline.Joachim@mcn.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de présentation lors de votre rencontre d'évaluation annuelle - plan de réduction d'ETC



Bonjour,

Lors de votre éventuelle rencontre d'évaluation annuelle, le secrétaire général aimerait que vous lui présentiez votre plan de réduction d'ETC pour atteindre la cible fixée pour cette année ainsi que les pistes de réductions additionnelles.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Christine Duguay | Adjointe exécutive

**Bureau du secrétaire général
et greffier**

Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

☎ : 418 644-7600, poste 2371
Cellulaire : 418 271-7861
christine.duguay@mce.gouv.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Suivi et prévision de la consommation des effectifs 2025-2026
(en heures rémunérées et en ETC)

Portefeuille : 0491.Langue française

Ministère / Organisme : 0491.Langue française

Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total	Total	Niveau d'effectifs	Écart
Réel/Prévu	Réel	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	(en heures rémunérées)	(en ETC)	(en ETC)	(en ETC)
Heures rémunérées/ETC	17 481															
Équivalents ETC	118															

Commentaires

Actions réalisées :

-

Gel d'embauche décrété par la sous-ministre le 18 juin 2025 (non obligatoire par le SCT), non-comblement de 14 postes vacants, suspension des processus en cours et non-comblement des postes qui se libéreront.

-

Identification des employés temporaires pouvant être mis à pied et les conditions du travail s'appliquant.

-

Fin d'emploi de deux occasionnels.

-

Mesures de contrôle des heures supplémentaires.

-

Décision d'abolir le Bureau de l'audit interne et des enquêtes administratives.

-

Décision de mettre fin à un prêt de service d'un cadre auprès de l'Université Laval en décembre 2025, conformément aux conditions de l'entente.

Actions à venir :

-